Pour publication immédiate : 27/12/2017 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO RECOMMANDE VIVEMENT À TOUS LES NEW-YORKAIS DE SE PRÉPARER AUX TEMPÉRATURES GLACIALES

Le temps restera très froid pendant le week-end et jusqu'en début de semaine prochaine

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a incité aujourd'hui les New-Yorkais à prendre des précautions contre les conditions dangereusement froides qui toucheront l'ensemble de l'État jusqu'au 2 janvier. Les régions au sud et à l'ouest du North Country connaîtront un froid éolien dangereusement bas au moins jusque dans la soirée de jeudi, au cours de laquelle les températures de refroidissement éolien pourraient atteindre -15 à -25 en dessous de zéro, et des températures pouvant aller jusqu'à -40 en dessous de zéro dans certaines régions du sud des Adirondacks. Les températures à Long Island et dans la ville de New York devraient se situer entre 15 et 20 degrés en dessous de la normale, avec des hautes températures allant d'un peu moins de 20 à environ 25 degrés, et des minimales nocturnes descendant à moins de 10 degrés jusqu'à vendredi, et de dimanche à mardi. Les avis d'intempéries hivernales sont également affichés pour la région des Finger Lakes, avec des alertes de neige par effet de lac pour les régions de l'Ouest de l'État de New York et du North Country habituellement touchées par ce phénomène.

« Les températures hivernales glaciales se sont installées dans l'ensemble de l'État, et les New-Yorkais doivent s'assurer d'être prêts à affronter ces températures dangereusement froides », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « J'encourage les New-Yorkais à rester informés et en sécurité pendant ces intempéries, nous continuerons à surveiller les conditions et à nous tenir prêts à aider les communautés dans le besoin. »

Conseils de sécurité :

Les sources auxiliaires de chauffage résidentiel sont d'importantes causes d'incendies en hiver. Assurez-vous que tous les étages de votre foyer soient dotés d'une alarme d'incendie fonctionnelle et vérifiez-le sur une base mensuelle.

Sécurité en matière d'incendies

Les poêles à bois, les cheminées et les radiateurs peuvent créer une atmosphère chaleureuse, mais assurez-vous de les utiliser en toute sécurité.

- Toujours garder un écran autour des flammes nues.
- Ne jamais utiliser de l'essence pour allumer un feu dans votre foyer.
- Ne jamais brûler du charbon de bois à l'intérieur.
- Ne jamais fermer le registre lorsque les cendres sont chaudes.
- En cas d'utilisation de sources de chaleur auxiliaires, telles qu'un feu de cheminée, un poêle à bois, etc., assurez-vous toujours d'avoir une bonne ventilation. Éloignez les rideaux, serviettes et poignées thermorésistantes des surfaces chaudes.
- Faites inspecter votre cheminée avant la saison pour voir s'il y a des accumulations de créosote, et nettoyez-les le cas échéant.
- Établissez un itinéraire précis en cas de fuite.

Radiateurs au kérosène

Si vous utilisez des appareils de chauffage au kérosène en plus de votre chauffage au mazout, ou comme source de chaleur en cas d'urgence, suivez ces conseils de sécurité :

- Suivez les instructions du fabricant.
- Utilisez seulement le combustible approprié pour votre appareil.
- Faites le plein de combustible à l'extérieur SEULEMENT et seulement si l'appareil est froid.
- Placez le radiateur au moins à trois pieds des meubles et autres objets inflammables.
- Lorsque vous utilisez l'appareil de chauffage, utilisez des protections contre les incendies et ventilez correctement.

Rester au chaud chez soi

Si la chaleur chute par temps froid, vous pouvez rester au chaud en fermant les pièces que vous n'utilisez pas. Portez plusieurs couches superposées de vêtements légers et portez un bonnet.

Protéger les conduites d'eau

Pour éviter le désordre et la détérioration de la situation causés par le gel des conduites d'eau, protégez votre maison, votre appartement ou votre entreprise en suivant les étapes simples énoncées ci-dessous.

Avant l'arrivée du froid

- Repérez et isolez les conduites les plus susceptibles de geler, en général celles situées à proximité des murs extérieurs, des vides sanitaires ou dans le grenier.
- Enveloppez les conduites à l'aide de rubans chauffants (homologués UL).
- Colmatez les fuites permettant le passage d'air froid à l'intérieur, là où sont situées les conduites.

- Déconnectez les tuyaux d'arrosage, fermez l'alimentation en eau et vidangez l'eau des canalisations conduisant aux robinets extérieurs. Cela réduit le risque de gel de la petite partie des tuyaux situés juste à l'intérieur de la maison.

Lorsqu'il fait froid

- Laissez de l'eau froide et chaude s'écouler la nuit d'un tuyau sur un mur extérieur.
- Ouvrez les portes des placards pour permettre à la chaleur d'atteindre les tuyaux non isolés sous un évier ou un appareil proche d'un mur extérieur.
- Assurez-vous que la chaleur circule et n'est pas inférieure à 55 degrés.
- Si vous prévoyez partir : (1) Demandez à quelqu'un d'aller voir votre maison chaque jour pour vérifier que le chauffage fonctionne afin d'éviter le gel (2) vidangez les tuyaux et fermez l'eau (excepté le système intérieur d'extincteurs automatiques).

Si les conduites gèlent

- Assurez-vous que vous-même et votre famille savez comment fermer l'eau, en cas d'éclatement des conduites. Couper l'eau minimise les dommages dans votre maison. Appelez un plombier et contactez votre agent d'assurances.
- N'essayez jamais de dégeler les tuyaux avec une flamme nue ou une torche.
- Faites toujours attention à la possibilité d'une décharge électrique dans et autour de l'eau stagnante.

Sécurité à l'extérieur :

Afin d'éviter les engelures, restez à l'intérieur en cas de froid intense. Si vous devez sortir, essayez de couvrir toutes les parties de votre corps : oreilles, nez, orteils, doigts, etc. Les moufles protègent mieux que les gants. Gardez votre peau sèche. Restez à l'abri du vent si possible. Buvez beaucoup de liquides, car l'hydratation accroît le volume du sang, ce qui permet de prévenir les engelures. Éviter la caféine, l'alcool et les cigarettes. La caféine rétracte les vaisseaux sanguins, empêchant de réchauffer vos extrémités. L'alcool réduit les frissons, qui permettent de conserver la chaleur de votre corps. L'usage de la cigarette obture le flux sanguin vers vos mains.

<u>Premiers secours en cas d'engelures</u>

Jusqu'à ce que vous puissiez rentrer à l'intérieur :

- Ne pas frictionner ou masser des parties du corps froides.
- Boire des boissons chaudes.
- Mettre des couches de vêtements chauds, couvertures, etc.
- Enlevez les bagues, les montres et tout ce qui est serré près du corps.

Une fois à l'intérieur

- Ne pas marcher sur un pied avec des engelures. Vous pourriez causer encore plus de blessures.
- Prendre un bain chaud, mais PAS trop chaud, et envelopper votre visage et vos oreilles dans une serviette de toilette humide, chaude, mais PAS trop chaude.
- Ne pas se mettre près d'un poêle ou d'un chauffage trop chaud ni utiliser une bouillotte, une bouteille d'eau chaude, ou un sèche-cheveux. Vous pourriez vous brûler avant d'en ressentir les bienfaits.
- Les engelures causent des rougeurs, une enflure de la peau et une sensation de brûlure. Vous pouvez développer des cloques. Ne rompez les cloques. Cela pourrait causer des cicatrices.
- Si votre peau devient bleue ou grise, si elle est très enflée, avec des cloques ou si elle est dure et engourdie en dessous, rendez-vous à l'hôpital immédiatement.

L'hypothermie est provoquée par une exposition prolongée à de basses températures, en particulier chez les enfants et les personnes âgées. Surveillez les symptômes suivants : l'incapacité à se concentrer, une mauvaise coordination, des troubles de l'élocution, un état de somnolence, un épuisement ou des tremblements incontrôlables, suivis par une absence soudaine de grelottement. Si la température du corps d'une personne chute sous 95 degrés Fahrenheit, recherchez immédiatement de l'assistance médicale. Retirez les vêtements mouillés, enveloppez la victime dans des couvertures chaudes et donnez-lui à boire des boissons chaudes, non alcoolisées et sans caféine jusqu'à l'arrivée des secours.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418